Cette histoire montre combien les filles sont vulnérables dans les conflits armés. Elles peuvent de fait être affectées par la guerre de cinq façons différentes. Premièrement, elles sont souvent directement touchées par la violence : tuées, mutilées ou violées, elles sont victimes de crimes de guerre. Deuxièmement, elles peuvent être recrutées et utilisées pour combattre sur les champs de bataille. Troisièmement, en tant que réfugiées et personnes déplacées dans leur pays, elles vivent souvent dans des environnements non sécurisés et sont souvent privées des installations de base. Quatrièmement, elles sont souvent victimes de la traite et exploitées en raison de leur vulnérabilité. Enfin, quand elles sont orphelines, certaines se retrouvent à la tête de leur famille et doivent trouver un emploi pour subvenir aux besoins de leurs frères et sœurs.

La violence directe

Le nombre d'enfants touchés directement par la violence, et en particulier des tueries, a considérablement augmenté au cours des dernières années. Beaucoup ont perdu la vie pris entre deux feux dans la lutte contre le terrorisme. Nous avons vu des enfants qui ont été utilisés dans des opérations-suicides et d'autres qui ont été victimes de bombardements aériens, ce qu'on appelle de manière emphatique les « dommages collatéraux ».

J'ai rencontré Aisha en Afghanistan. Sa maison a été détruite pendant un raid aérien qui a tué une grande partie de sa famille et son école a été saccagée par des insurgés qui sont contre l'éducation des filles. Mais elle est déterminée à poursuivre ses études pour devenir enseignante.

La violence sexuelle

Dans les situations de conflit, les filles sont souvent violées. Le viol des filles et des femmes est

souvent une stratégie militaire destinée à terroriser la population et à humilier la communauté. Parfois, le climat d'impunité qui règne dans les zones de guerre favorise le viol et l'exploitation par des soldats qui savent qu'ils ne seront pas poursuivis. J'ai rencontré Eva en République démocratique du Congo (RDC). Elle et ses amies allaient à l'école quand elles ont été attaquées par des membres des Forces démocratiques de libération du Rwanda. Elles ont été emmenées au camp, violées à maintes reprises, contraintes à vivre dans la nudité et ont été assignées aux tâches ménagères au profit des membres du groupe. Eva a réussi à s'enfuir et s'est réfugiée dans l'hôpital de Panzi qui accueille les victimes de la violence sexuelle. C'est là qu'elle a découvert qu'elle était enceinte. Elle avait 13 ans. Quand je l'ai rencontrée, l'hôpital de Panzi s'occupait de son enfant pendant qu'elle allait à l'école. On a essayé de retrouver sa famille, sachant cependant que les filles qui sont victimes de viol sont souvent rejetées par leur famille.

Les filles soldats

Les filles sont de plus en plus recrutées comme enfants soldats dans les forces armées. Certaines sont enlevées et doivent remplir le double rôle d'esclave sexuelle et d'enfant soldat. Cela a été particulièrement vrai pendant les guerres en Sierra Leone et au Liberia. Dans d'autres cas, les filles rejoignent les forces armées pour de multiples raisons : elles sont endoctrinées, elles veulent fuir leur famille ou elles n'ont pas d'autres choix pour survivre. En Colombie, j'ai rencontré Maria, une fillette qui a été une enfant soldat. Elle avait rejoint les groupes rebelles parce que ses frères l'avaient fait avant elle. Victime de la violence familiale, elle s'était enfuie de chez elle. Elle a combattu aux côtés des rebelles et a été capturée au cours d'un affrontement. Aujourd'hui, elle se sent perdue. Elle ne veut pas revenir chez elle, mais elle n'a ni l'éducation ni les compétences pour vivre seule. Quand je l'ai rencontrée, elle avait été placée dans une famille. Elle avait l'impression que les garçons avaient peur d'elle à cause de son passé. Elle m'a aussi dit que beaucoup de filles qui avaient fini par quitter le mouvement étaient devenues des prostituées pour survivre.

Personnes déplacées dans leur pays

Dans le monde entier, 80 % des réfugiés et des personnes déplacées dans leur pays sont des femmes et des enfants. Les enfants déplacés sont peut-être l'une des catégories les plus vulnérables. Dans de nombreuses parties du monde, ils sont séparés de leur famille pendant leur fuite et deviennent des orphelins du jour au lendemain. Et une fois dans les camps, ils sont souvent recrutés par les forces armées. Les enfants déplacés souffrent aussi de taux de malnutrition élevés et ont un accès limité aux services médicaux. Un grand nombre de filles sont victimes de la violence à l'intérieur du camp ou quand elles en sortent pour ramasser du bois de chauffage ou vaquer à d'autres tâches indispensables. Pour les défenseurs des droits des enfants déplacés, la première priorité consiste à garantir leur sécurité. Leur objectif est de s'assurer que les enfants ne courent pas de danger, qu'ils sont protégés contre la violence sexuelle et le recrutement et que des espaces sont réservés aux enfants dans le camp. La deuxième priorité, c'est l'éducation. Récemment, les institutions de l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG) se sont associées pour défendre l'éducation pour qu'elle soit une partie intégrale de la réponse urgente et non pas considérée comme un élément superflu. Ce fut l'un des messages clés du débat en mars 2009 de l'Assemblée nationale sur l'Éducation dans les situations d'urgence. Il est important de prévoir des écoles et des aires de jeux pour les enfants quand le camp est mis sur pied et que les familles sont installées. Cela permet aux enfants qui vivent dans les camps de reprendre une vie normale dans un environnement structuré.

La traite et l'exploitation sexuelle

Un autre sujet de préoccupation pour les filles lors des conflits armés concerne la traite et l'exploitation sexuelles. Au niveau international, les commentateurs parlent de la traite comme d'un phénomène survenant par « vagues », certains groupes étant victimes de la traite dans des proportions considérables à un moment donné. Ces vagues surviennent souvent dans les zones où ont lieu les conflits armés; les femmes fuient en grand nombre et ont recours à la prostitution pour assurer leur survie. Elles sont exploitées par des groupes internationaux de criminels impitoyables. Un grand nombre de témoignages ont été recueillis et des efforts importants ont été menés au cours des vingt dernières années pour s'attaquer au problème. Pourtant, le problème persiste sur le terrain. Des casques bleus de l'ONU ont été d'ailleurs impliqués dans des cas d'abus sexuels. Le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en a fait sa priorité en instituant une politique de tolérance zéro, un code de conduite et des mesures disciplinaires pour mettre fin à ce type de comportement et pour que les casques bleus soient seulement perçus comme protecteurs.

Les orphelins et les enfants chef de famille

À cause de la guerre, les enfants deviennent des orphelins du jour au lendemain. Dans de nombreuses parties du monde, des enfants deviennent chefs de famille et doivent subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs frères et sœurs. C'est spécialement le cas des filles qui doivent assumer le rôle de parents. Les enfants dont les parents sont morts vivent souvent dans des conditions déplorables, dans des habitations ayant des fuites d'eau dans le toit, quand toutefois il y en a un. Ils dorment ensemble avec comme couverture des sacs en plastique déchirés et font la cuisine dans des boîtes de conserve rouillées et de la vaisselle cassée. Vulnérables, ils sont davantage enclins aux maladies. Leur situation est dramatique. Les institutions de l'ONU cherchent des moyens de donner à ces enfants un avenir sans les placer dans des centres. Elles veulent que ces enfants restent dans la communauté et que ce soit cette dernière qui les prenne en charge. À l'aide de plans destinés à trouver des familles d'accueil et des mères adoptives, ils espèrent permettre aux enfants de retrouver une vie de famille.

Les tribunaux internationaux et la lutte contre l'impunité

Comment la communauté internationale a-t-elle réagi face aux souffrances endurées par les filles dans les situations de conflits armés ? Les choses ont commencé à changer récemment, en particulier dans la lutte contre l'impunité. La première mesure importante pour les enfants concerne la création de tribunaux internationaux qui traduisent en justice les responsables de crimes. Les affaires déférées devant les tribunaux pénaux pour l'Ex-Yougoslavie et pour le Rwanda ont créé un cadre de jurisprudence internationale qui sera utile à l'avenir. Les femmes ont obtenu justice, et il est toujours difficile de mesurer l'effet de dissuasion des sanctions. Récemment, le Tribunal spécial pour la Sierra Leone a condamné plusieurs chefs du Front révolutionnaire uni pour 16 chefs d'inculpation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, notamment le recrutement et l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans les forces armées. La création du Tribunal pénal international constitue le point culminant de cette démarche. La première affaire, l'affaire Thomas Lubanga, a concerné le recrutement et l'utilisation des enfants comme enfants soldats. À l'occasion de cette affaire, notre bureau a soumis un mémoire des amicus curae à la cour, demandant que la protection des fillettes soit assurée. Nous œuvrons pour que les filles enlevées qui assument des rôles divers dans les camps bénéficient d'une protection légale contre le recrutement, l'emploi et la participation forcés aux hostilités. Nous espérons pouvoir comparaître devant la cour pour défendre ce point de vue afin que les souffrances des filles ne demeurent pas invisibles.

La participation du conseil de sécurité

En ce qui concerne les enfants dans les conflits armés, un autre mécanisme a été mis en œuvre pour mettre fin à l'impunité : la résolution 1612 du Conseil de sécurité qui a été adoptée en 2005. Elle a créé un Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés et mis en place un mécanisme de surveillance et de communication de l'information au sein d'un Groupe de travail au niveau national composé de toutes les institutions de l'ONU qui sera chargé de transmettre des informations sur les violations. Ce Groupe est présidé par le Coordonnateur résident ou le Représentant spécial et souvent coprésidé par l'UNICEF. C'est par ce mécanisme que l'OSRSG/CAAC reçoit des rapports bimensuels sur les violations graves commises contre les enfants dans les zones de conflits. Le Conseil de sécurité est informé par le Rapport annuel du Secrétaire général où figure la liste des parties aux conflits qui recrutent et emploient des enfants soldats. La résolution 1612 recommande la mise en place de mesures ciblées à l'encontre de ceux qui violeraient de manière persistante les droits des enfants. Nous espérons qu'en 2009, ces mesures seront élargies au-delà du recrutement et de l'utilisation des enfants soldats et incluront la violence sexuelle à l'encontre des enfants, pour que ceux qui utilisent la violence sexuelle en période de conflit armé soient inscrits sur la liste de la honte et fassent l'objet de sanctions. Ayant reçu le soutien total du système de l'ONU, nous espérons que les États membres, en particulier ceux qui siègent au Conseil de sécurité, nous aideront à remplir cette promesse.

Dans un monde où la violence perpétrée à l'encontre des femmes et des enfants est très répandue, on peut être cyniques face à ces mesures que la communauté internationale a commencé à prendre pour combattre l'impunité, mais il ne faut pas sous-estimer leurs effets. J'étais récemment en République centrafricaine et ai rencontré trois générations de femmes d'une famille qui ont été violées quand les troupes de Jean-Pierre Bemba ont attaqué la capitale, Bangui. Elles s'apprêtaient à partir pour La Haye afin de témoigner contre lui. Leur joie de pouvoir obtenir justice et leur gratitude pour ce qui a été fait m'a convaincue que nous étions sur le bon chemin. Les violations graves, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité doivent être pris au sérieux pour mettre fin à la culture de l'impunité qui prévaut souvent en période de guerre.

La réintégration des anciens enfants soldats

Le domaine de la réhabilitation et de la réintégration est un autre domaine où la communauté peut apporter son aide. La réintégration des enfants touchés par la guerre est une tâche importante à laquelle sont confrontés les gouvernements, les institutions de l'ONU et les ONG travaillant dans ce domaine. Les Principes de Paris non seulement constituent un cadre sur la façon de réintégrer les enfants associés à des groupes armés, mais aussi un guide pour la réintégration de tous les enfants. Les programmes axés sur les enfants doivent prendre comme point de départ les programmes axés sur la collectivité qui travaillent avec les enfants tout en incluant le développement de la famille et la collectivité. Et certains enfants nécessitent une attention particulière. Les études montrent que les enfants qui ont été forcés à commettre des crimes horribles et ceux qui ont été victimes de violence sexuelle nécessitent une attention particulière. Les filles et les garçons ont des besoins différents. Traiter les enfants comme des personnes importantes tout en développant la collectivité de manière globale est le seul moyen fiable de progresser.

Enfin, que dire du coût psychologique que la guerre a sur les enfants ? Quand j'étais à Gaza, je suis allée dans une classe de fillettes de neuf ans qui suivaient un cours de dessin. Je regardais les dessins des unes et des autres quand je suis tombée sur celui d'Ameena. Elle avait dessiné une maison et m'a expliqué que les deux personnes dans la maison étaient sa mère et elle-même. Au-dessus de la maison, elle avait dessiné un objet qui, j'ai compris, était un hélicoptère de combat. À gauche, il y avait un énorme tank et à droite, un soldat. Ils tiraient tous sur la maison. Ses yeux tristes, sombres, dans son beau visage racontaient la suite. Si le face-à-face de la réalité quotidienne de la guerre est une tâche difficile pour tous mes collègues qui travaillent dans ce domaine, la reconstruction de la vie brisée des enfants l'est encore plus. Rendre à ces enfants leur sourire et leur humanité et les aider à retrouver un sens à leur vie est le défi du moment.